

**Mardi 8 Janvier 2019**

**Présents** : Jocelyne Gameiro, Christophe Euillet, Abel Rospide, Séverine Fanget, Catherine Gautier, Didier Mazens, Sylvie Decourcelle, Peggy Flamand

**Invités** : Maxence Bourlito, Adrien Débonnière

**1. Point Licenciés**

- A ce jour il y a 277 licenciés dont 115 féminines

**2. Informations sur la comptabilité 2018**

- Le résultat de l'année 2018 devrait être négatif d'environ 8 k€. Cela est dû principalement à des charges exceptionnelles : organisation des 50 ans du club, des pénalités, et de la vidéo (logiciel).
- Si descente des séniors féminines en N3 régionale, nous n'aurons plus de subvention CG94.
- En 2019 la masse salariale, sera légèrement plus importante qu'en 2018
- Le budget 2019 devra donc être prudent.

**3. Subventions 2019**

Pour les Subventions 2019, les dossiers CONTRAT DE VILLE sont à terminer au plus tard le 14 Janvier et le dossier MUNICIPAL à déposer en mairie avant le 08 Février (Adrien et Didier). Sont notamment prévus :

- La reconduction des demandes pour les initiations gratuites, la pause méridienne dans les écoles primaires + tournoi, accompagnement des joueuses haut niveau (sélections, pôles...)
- VVV stage d'été (des dossiers seront également déposés auprès du Conseil Départemental)

**4. Retour colloque féminisation (Didier)**

- Il faut poursuivre le développement :
  - de l'arbitrage féminin
  - des entraîneuses féminines
- Réfléchir à une mise en place d'initiations réservées aux filles.

**5. Retour formation accompagnateur de JA (Maxence)**

Formation intéressante pour les personnes qui débutent ou pour une école d'arbitrage en cours de construction.

Rémy Herisson et Maxence, doivent présenter 2 projets lors des prochains jours de formation. Même si ce travail apparaît de moindre intérêt pour notre club dont l'école d'arbitrage fonctionne très bien depuis plusieurs années, il est bon de mettre à réaliser un travail de formalisation sur 2 postes :

- École d'arbitrage générale
- École d'arbitrage spécifiquement féminine

## 6. Décisions à prendre

### a. *Date Galettes*

Dimanche 27 Janvier avec démonstration Baby Hand et retransmission des finales du Championnat du monde de handball masculin :

- 14h30 petite finale 3/4
- 16h00 démonstration Babyhand
- 16h45 dégustation de galettes offerte par le club
- 17h30 grande finale

### b. *Date Repas entraineurs + membres du CA*

Date choisie : vendredi 1er Février Chez Alain à Ivry Sur Seine. Environ 30€ par personne.

### c. *Stage d'été*

Abel a proposé 2 structures (Blois et Sablé sur Sarthe). Il faut compter environ entre 13 000€ et 14500 euros en fonction du nombre de personnes (budget de 265/enfant environ).

Compte tenu des collectifs pressentis (-13 M/F et -15 M/F) en préparation de disputer des championnats régionaux, l'idéal serait de réaliser ce stage pour 60 jeunes.

Sur le plan financier, il serait donc nécessaire :

- d'effectuer plusieurs demandes de subvention (CD94, VVV, ville)
- de faire des recherches de sponsors pour subventionner le stage (Total, Engie,...)
- de prévoir une augmentation de la participation des parents (~35€ soit à hauteur de 150 €).

Avec quels collectifs ? Adrien et Abel proposeront une sélection de joueurs lors du prochain CA.

Le Conseil d'Administration statuera pour réservation des locaux.

### d. *Prix des Boissons*

Proposition d'augmenter le prix des boissons à la buvette :

- 3 votes pour passage de 1€ à 1.20€
- 5 votes pour passage de 1€ à 1.50€
- Les boissons seront donc dorénavant à 1,50€

**PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 4 FEVRIER 2019**

**Président de séance :**

P. FLAMAND  
*Secrétaire*

D. MAZENS  
*Président*